

VIII

DÉPENSES DU CANAL

Suez, 8 décembre 1869.

En écrivant sur l'isthme de Suez, et surtout en abordant la question des comptes et de gestion, nous ne nous sommes pas dissimulé la tâche délicate que nous entreprenions. Nous avons promis la vérité; nous la dirons sans parti pris, et nous espérons que la Compagnie comprendra que mieux vaut pour elle l'exposé d'une situation vraie que des comptes rendus complaisants ou enfantés par la passion.

On nous rendra cette justice, nous l'espérons du moins, que nous ne sommes placé dans aucun camp.

Nous admirons dans M. de Lesseps sa persévérance, son énergie, son courage; nous aurons du reste occasion de lui rendre de nouveau pleine et entière justice, et son caractère impartial ne trouvera sans doute pas mauvais que nous jugions les faits comme nous les sentons, comme nous les croyons, en un mot, comme ils sont.

Si dans nos appréciations quelques erreurs se produisent pouvant nuire aux grands intérêts que l'isthme de Suez représente, nous nous empresserons de les rectifier après justification.